

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

05/03/2021

COMPOSITION

PRESENTS : Mmes BENOIT Béatrice, CART-COLTAT Gaëlle, DEFRASNE Marie, DEFRASNE Sophie, DURAFFOURG Valérie et REYMOND Anne-Laure, MM DEBOIS Rémi, Florian DELAVENNE, DHOTE Olivier, LAFFLY Florent et VALION Cyril

ABSENT EXCUSE :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CART-COLTAT Gaëlle, fonction qu'elle a acceptée

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 29/01/2021

Approuvé à l'unanimité

2° CIMETIERE-CONCESSIONS

Le conseil municipal a décidé que la durée des concessions serait de 90 ans et que le tarif des concessions serait de :

- 100 € pour les caveaux
- 50 € pour les caveaux-urne et colombarium

3° CARTES JEUNES

Sur proposition du conseil municipal, une carte avantages jeunes sera offerte par la commune aux jeunes de 6 à 20 ans. Tous les jeunes concernés recevront une invitation à venir s'inscrire en mairie.

4° LOGEMENT COMMUNAL

Suite au départ des locataires, l'appartement sera rénové : peintures et salle de bains

Des devis ont été demandés aux entreprises Chagrot, Seiler et Nicod et après délibération, les devis ont été acceptés.

5° VENTE D'HERBE

La commune de Bouverans possédant des terres agricoles à Remoray-Boujeons qui sont exploitées par M. CARREZ, pour la location une vente d'herbe lui a été proposée.

6° BATIMENTS COMMUNAUX

Les portes de l'atelier et d'un garage seront remplacées, un devis a été demandé à l'entreprise Triobois. Le devis a été accepté.

7° CFD

RAS

8° ONF

RAS

9° PERSONNEL COMMUNAL

Le centre de gestion devra établir un contrat à durée déterminée pour le poste d'adjoint administratif principal 2nde classe à Mme Chavérial, dans l'attente du concours de la fonction publique.

10° DEVIS- DELIBERATIONS

Le remboursement de la caution de Mme Pavol a été décidé.

11° INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Vu la situation sanitaire, il ne pourra pas y avoir de repas ni de voyage pour les dames, le conseil municipal a donc décidé d'offrir un bon d'achat. Une information sera distribuée prochainement dans les boîtes aux lettres.

Les élections départementales et régionales auront lieu le dimanche 13 et 20 juin 2021 dans les locaux de la salle des fêtes

La commission des impôts se réunira le vendredi 12 mars à 20h30 en mairie.

La séance est levée à 23 H 00

Le Maire